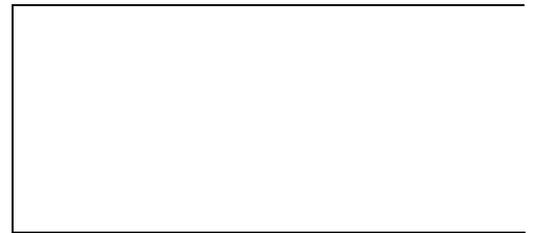


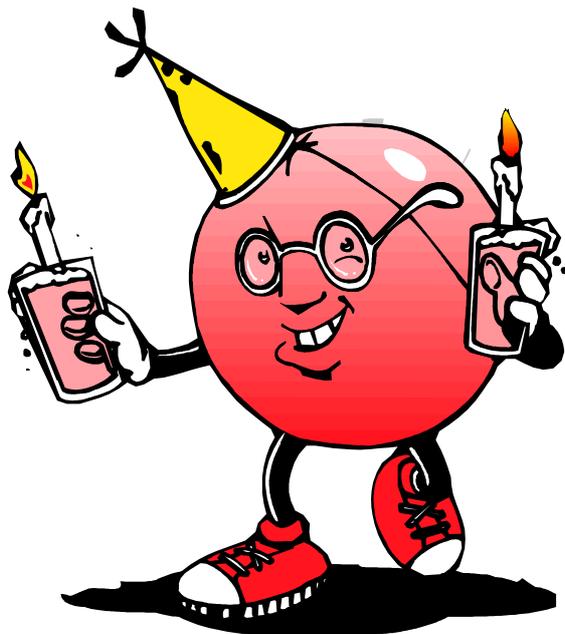
Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎ 063/21.72.06
Bureau de dépôt : ARLON

1



A PI A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°70 avril 1998*



Me reconnaissez-vous sous mon masque ?

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>			
DEPIERREUX Marie-Rose	07	S 04	13½	HESPERANGE	L 5-10
MINEUR Vincent	07	D 05	07½	FLORANGE	F 10-20
FELLER Roger	11	D 05	07½	WASSERBILLIG	L 5-10-20
BRASSEUR Laurent	11	D 05	07½	SIBRET	B 5-10-20
PARMENTIER Patrick	14	V 10	07½	GUEMANGE	F 10-20
ROSIERE Daniel	14	S 11	10.	STEINFORT	L 5-12
VISSERS Juliette	20	S 11	13½	HARNONCOURT	B 6-12
LAMBOTTE Denise	30	D 12	07½	AVRIL	F 10-20
		L 13	07½	BAALON	F 10-20
		L 13	07½	EISCHEN	L 5-10-20
		S 18	13½	SENNINGEN	L 6-12
		S 18	13½	GOUVY	B 6-12
		D 19	07½	HAGONDAGE	F 10-20
		D 19	07½	CONSDORF	L 5-10-20
		S 25	13½	LONGVILLY	B 6-12
		D 26	07½	FLOING	F 10-20-50
		D 26	07½	PLAPPEVILLE	F 10-20
		D 26	07½	LAROCLETTE	L 5-10-20



Informations sur les marches du mois

Endroit	distance d'Arlon (environ)	club organisateur	Ils sont venus chez nous		Nous sommes allés chez eux	
			en 96	en 97	en 96	en 97
HESPERANGE	30	Wanderverein Hesper Treppeler	0	7	15	26
FLORANGE	60	Jogging club				
WASSERBILLIG	60	Road runner Wasserbillig	31	9	8	13
SIBRET	50	Les Vis sabots	24	63	61	95
GUENANGE	70	Centre de loisirs				
STEINFORT	12	Wanderfalken Steinfort	2	4	93	85
HARNONCOURT	30	La Godasse gaumaise Chenois	57	51	81	94
AVRIL	55	Association du colombier				
BAALON	50	Les Robinsons	-	3	-	0
EISCHEN	8	Aischdal Flirtzer Eischen	23	38	166	174
SENNINGEN	40	Heemelsdeiercher Senningen	0	5	0	17
GOUVY	75	Les d'Joyeux gouvions	0	6	27	12

Les marches de février

Durant le mois de février, des membres de notre club ont participé aux marches organisées à Lintgen (10), Pepinster (2), Bande (17), Pousset (2), Falisolles (4), Obernaumen (4), Tétange (19), Housse (2), Kapellen (2), Battice (3), Ciney (4), Dudelange (33), Talange (9), Griesborn (4), Jupille (4), Perlé (60), Trasenster (6), Woerth (2), Vielsalm (3), Masbourg (20), Trois-Ponts (3), soit un total de 213 participants.

Je profite de cet article pour demander à ceux qui quittent la salle les derniers de se renseigner sur le nombre de participants arlonais et me le communiquer par téléphone, lors d'une autre marche ou **encore sur le relevé du nombre de marche** repris in fine de ce bulletin.

Pour se rendre à :

HESPERANGE : Prendre l'autoroute vers Luxembourg et continuer jusqu'à la sortie vers Hollerich. Prendre vers Hollerich (Luxembourg). Au feu près de l'église, à droite. Si la salle n'a pas changé, elle est dans une rue à gauche dans la côte.

FLORANGE : Prendre l'autoroute vers Metz. A la sortie 42 (Havange - Briey), prendre à droite vers un 1^{er} rond point. De celui-ci, à droite vers un second et là à gauche vers le complexe de Bétange.

WASSERBILLIG : Prendre l'autoroute vers Luxembourg, puis Trier. Sortie Wasserbillig Mertert.

SIBRET : Prendre la N4 jusque Bastogne, puis à gauche en direction de Vaux sur Sûre.

GUENANGE : Prendre l'autoroute vers Metz. Après Thionville, sortie Yutz, puis vers Bertrange et Guénange.

STEINFORT : Prendre l'ancienne route vers Luxembourg.

HARNONCOURT : A Virton, suivre la direction de Montmédy. Harnoncourt est à 4 km.

AVRIL : Prendre vers Longwy et continuer la voie rapide vers Metz. A la sortie Aumetz, prendre la D 906 vers Briey. Avril se trouve un peu avant cette ville.

BAALON : A Virton, prendre la direction Montmédy. De là, suivre Stenay. Baalon se trouve environ 5 km avant Stenay.

EISCHEN : Prendre la route vers Mersch. A la Gaichel, à droite.

SENNINGEN : A Luxembourg, suivre l'ancienne route en direction de Trêves.

GOUVY : Suivre la N4 jusque Bastogne, ensuite l'autoroute E25, sortie Gouvy. Le départ à lieu en face de la gare.

HAGONDAGE : Prendre l'autoroute vers Metz, sortie Mondelange (après Thionville), puis direction Amnéville et Hagondange.

CONSDORF : Soit par Mersch, Larochette, Christnach Consdorf, soit par Luxembourg, direction Echternach. Environ 25 km après Luxembourg, à gauche vers Consdorf. Le deuxième itinéraire est un peu plus long mais plus rapide.

LONGVILLY : A Bastogne, suivre la direction de Clervaux jusque Longvilly.

FLOING : A Bouillon, prendre vers Sedan et de là vers Floing Saint-Menges.

PLAPPEVILLE : Sortir à Metz et prendre à droite vers Plappeville.

LAROCLETTE : A Mersch, suivre Larochette.

En passant par le rassemblement, vous trouverez très souvent quelqu'un qui connaît le chemin et vous ne risquerez pas de vous perdre.

Programme de collecte des déchets ménagers et objets encombrants pour 98

Déchets ménagers

La tournée du lundi 13 avril est reportée au mardi 14 avril

La tournée du vendredi 1er mai est reportée au jeudi 30 avril

La tournée du jeudi 21 mai est reportée au vendredi 22 mai

La tournée du lundi 1er juin est reportée au mardi 2 juin

La tournée du mardi 21 juillet est reportée au mercredi 22 juillet

La tournée du vendredi 25 décembre est avancée au jeudi 24 décembre

Objets encombrants

Arlon ville : les mercredis 18 mars, 17 juin, 16 septembre et 9 décembre

Arlon sections : les mercredis 25 mars, 24 juin, 23 septembre et 16 décembre.

Communiqué par Louis Paquay

L'inconnu du mois

Le soir, l'inconnu crie fort pour la J.A. et la matin, il lui arrive de réveiller ses connaissances pour savoir si elles vont marcher. On peut dire qu'il n'a pas peur d'arnaquer les gens. Si vous l'avez reconnu, payez lui un verre de jus d'os.

Car à Petit-Rechain

Comme décidé lors de l'assemblée générale, nous organisons la samedi 04/04/98 un car à Petit-Rechain. (Verviers) Le programme est le suivant :

Départ à 07.00 hrs **de la place des Chasseurs Ardennais** avec arrivée à Liège à 09.00 hrs.

Nous visiterons la ville avec un guide. Cette visite dure deux heures.

De 11.00 à 13.30, liberté est laissée à chacun pour prendre un verre et se restaurer.

A 13.30, Départ pour Petit-Rechain.

Vers 14.00 hrs, marche avec retour prévu à 17.00 hrs.

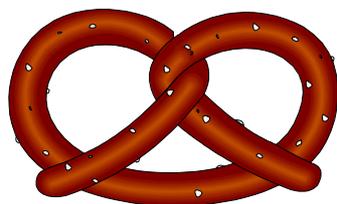
Rentrée à Arlon vers 18.30 hrs.

Le prix est fixé à 150 frs. Il comprend la visite, le pourboire du chauffeur et l'inscription à la marche. Nous espérons vous voir nombreux. Les amis et connaissances sont les bienvenus.

Les inscriptions sont à prendre chez Marie-Josée Nerenhausen **le plus rapidement possible**. (☎ : 063/23.39.38). Le paiement se fera dans le car (merci de préparer le compte exact).

Car en Forêt-Noire et Alsace

Ce car est programmé pour le week-end des 25 et 26 avril 1998. Le départ aura lieu à 05.00 hrs à la place des Chasseurs Ardennais. Nous marcherons d'abord à Neuhengstett (près de Calw). La marche à Baden-Baden n'a lieu que le dimanche. Ce club nous propose des escalopes avec salade et petit pain ainsi que les pâtisseries habituelles.



Les bretzels du déjeuner

L'après-midi, nous visiterons un site en Forêt Noire. Le club de Cernay nous propose un hôtel avec repas. Le menu n'est pas connu. Nous marcherons à Cernay le dimanche. Si l'horaire le permet, nous ferons une petite visite lors du retour.

Dans la salle, on nous propose de la soupe aux pois avec ou sans montbéliards, des sandwiches, des côtelettes froides. Au contrôle, pour ne pas nous sentir dépaysés, nous pourrions manger des frites avec merguez ou côtelettes grillées

Les participants seront prévenus individuellement du programme détaillé. Le prix reste fixé à 2.000 frs pour les membres du club ayant 12 marches en 1997 et à 2.600 pour les autres. Les membres inscrits pour la première fois en 1998 bénéficient du tarif préférentiel. Il comprend le voyage en car, le pourboire du chauffeur, les visites, les inscriptions aux marches, le logement et le souper (sans les boissons).



Ce prix est valable pour le logement en chambre double. Pour les solitaires, prière de trouver un(e) compagne(on) de chambre. En chambre single, il faut compter un surplus de 500 frs belges environ.

Les inscriptions se font chez Marie-Josée. Ne traînez pas, il risque d'y avoir trop peu de places. Votre inscription ne sera définitive qu'après remise de 1.000 frs à Marie-Josée ou au président ou versement de ladite somme sur le compte **000-0289149-89** de l'Arels club avant le 15 avril.

Le calendrier des fleurs dédiées aux saints de l'année

Selon les données de ce calendrier, chacun posséderait deux fleurs porte-bonheur. La première est celle qui est dédiée au saint patron dont on porte le nom, la seconde, celle du jour où l'on est né.

Par exemple, une jeune fille nommée Marguerite (20 juillet), et née le 30 mars aura pour marraines florales le *Drachocephalum* ou dragonnier, fleur de sainte Marguerite et le narcisse, fleur du 30 mars.

La liste suivante est établie d'après un ouvrage du baron de Reinsberg-Düringsfeld, intitulée *Traditions et légendes de la Belgique*, édité à Bruxelles chez Fernand Claasen en 1870. L'auteur n'a pas indiqué d'où il a tiré sa nomenclature.

- 1 Saint Hugues, saint Gilbert. Mercurialis annua. Mercurial annuelle.
- 2 Saint François de Paule, sainte Geneviève. Viola alba. Violette blanche.
- 3 Saint Richard, évêque. Anchusa sempervirens. Bugloe toujours verte.
- 4 Saint Isidore de Séville. Fritillaria imperialis. Couronne impériale.
- 5 Sainte Julienne, saint Vincent-Ferrier. Fritillaria imperialis. Couronne impériale.
- 6 Saint Célestin. Muscari racemosum. Mucari à grappes.
- 7 Saint Edèse, saint Herman-Joseph. Anemone nemorosa. Anémone sylvie.
- 8 Saint Albert, saint Denys. Glechoma hederacea. Lierre terrestre.
- 9 Sainte Marie, sainte Waudru. Primula plene-rubra. Primevère rouge double.
- 10 Sainte Mathilde. Viola canina. Violette de chien.
- 11 Saint Léon pape. Taraxacum dens leonis. Pissenlit.
- 12 Saint Jules. Saxifraga crassifolia. Saxifrage à feuilles épaisses.
- 13 Saint Héménégilde, sainte Ida. Narcissus viridiflorus. Narcisse à fleurs vertes.
- 14 Sainte Lidwyne, solennité de saint Joseph. Borrago officinalis. Bourrache vulgaire.
- 15 Sainte Anastasie. Stellaria holostea. Stellaire holostée, langue-d'oiseau.
- 16 Saint Druon (ou Drogon). Tulipa suvestrix. Tulipe sauvage.
- 17 Saint Robert, saint Landry. Arum maculatum. Pied-de-veau ou gouet.
- 18 Saint Idesbald, saint Aye. Narcissus moschatus. Narcisse d'Espagne.
- 19 Sainte Emma, saint Gérald, sainte Léonie. Allium ursinum. Ail des ours.
- 20 Saint Marcellin. Hyacinthus non scriptus. Jacynthe des bois (endymion penché).
- 21 Saint Anselme. Acer campestre. Erable.
- 22 Saint Soster, saint Caius. Convallaria maialis. Muguet.
- 23 Saint Georges. Hyacinthus non scriptus. Jacynthe des bois (endymion penché).
- 24 Saint Fidèle, saint Léger. Prunus spinosa. Prunier épineux ou prunellier.
- 25 Saint Marc. Tulipa procoxa. Tulipe
- 26 Saint Gaston, saint Marcellin. Erysimum cheiranthoides. Velar ou fausse giroflée.
- 27 Saint Egbert, saint Pierre Canisius. Fraxinus exelsior. Frêne.
- 28 Saint Vital, Saint Paul de la Croix. Vitis vinifera. Vigne.
- 29 Saint Antoine, saint Robert, saint Pierre de Vérone. Geranium Robertianum. Geranium bec-de-grue ou herbe à Robert.
- 30 Sainte Catherine de Sienna. Primula veris. Primevère printanière.

Communiqué par Henri Entringer.

Préparation marche du maitrank - réunion club

Buvez

Beller Maitrank

Le plus belge des apéritifs.

La réunion club préparatoire à la marche du maitrank aura lieu au Petit Paris (rue Reuter) le lundi 20 avril à 20.00 hrs.

Tous ceux qui désirent occuper un poste lors de la marche du maitrank sont invités. S'ils sont empêchés, ils peuvent faire savoir au président quel poste ils désirent ce jour-là. Afin d'augmenter le nombre de volontaires, je signale que le président sera absent le jour de la marche, ainsi que le secrétaire, tous deux retenus par d'autres obligations.

Ré-affiliation pour 1998

Plusieurs membres ne sont toujours pas réinscrits pour l'année en cours. Pour autant que de besoin, je rappelle que l'absence d'affiliation signifie absence d'assurance en cas d'accident et l'accident n'arrive pas qu'aux autres.

Pour s'affilier ou se réaffilier, il en coûte 200 frs payables à Jacques Krier ou à verser sur le compte **000-0289149-89** de l'Arels club. Ce montant comprend l'assurance et la cotisation annuelle. Pour les enfants aux études, il est de 100 frs. Si le certificat médical n'est pas fourni lors de l'inscription, un montant de 100 fr. est réclamé en plus. Ce montant est remboursé lors de la remise du certificat médical.

L'abonnement au bulletin est gratuit pour les nouveaux membres, qui s'inscrivent pour la première fois durant l'année. Il est gratuit pour les membres qui ont participé à 12 marches dans le courant de l'année 1997. Les membres inscrits pour la première fois dans le courant de l'année 1997 doivent avoir participé à une marche par mois depuis leur inscription. Pour les autres, l'abonnement est de 300 frs l'année.

Les nouvelles dispositions pour bénéficier des avantages du club (12 marches et un car ou 25 marches) n'entreront en vigueur que le 1er janvier 1999.

Participez donc nombreux aux activités de 1998.

Les cars de 1988

Je rappelle ici les cars qui seront organisés dans le courant de l'année.

- 04/01/98 à Landen : déjà effectué avec une belle participation de 47 personnes
- 04/04/98 (samedi) Départ à 07.00 hrs - de 09 à 13.30 hrs, visite de Liège et après-midi, marche à Petit-Rechain.
- 25/04/98 (samedi) départ à 05.00 hrs pour Neuhengstett (RFA), ensuite visite d'un site en Forêt Noire puis départ pour Cernay. (Fr), logement
- 26/04/98 (dimanche) marche à Cernay et visite à déterminer sur le retour.
- 24/05/98 (dimanche) Landenne sur Meuse et après-midi, marche provinciale à Carlsbourg.
- 21/06/98 (dimanche) Peronnes lez Antoing - marche nationale - avec la participation du club de Turpange
- 06/09/98 (dimanche) date à confirmer - les postiers à Gand avec une visite dans la ville.
- Peut-être fin d'année, visite du marché de Noël à Strasbourg et marche dans cette ville.

Déplacements en train avec multipass :

Blankenberge les 2 et 3 mai 1998.

Malines (club de notre ami Edouard) samedi 28/03/98.

Le langage des fleurs

(Pamela TODD)

*Avril fait la fleur,
Mai en a l'honneur.*

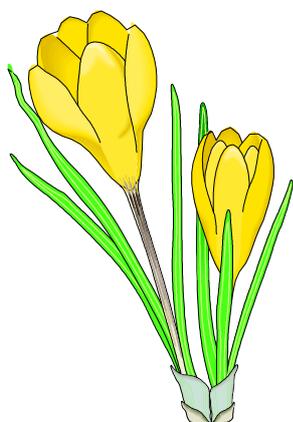
Selon un dicton populaire (encore un !), "ce n'est jamais avril si le coucou ne l'a dit". Mais c'est bien le moment que choisissent l'arum maculé ou "gouet" et la cardamine des prés ou "fleur de coucou" pour s'exhiber.

Les orchidées, les primevères à grandes fleurs et les lychnis (appelés eux aussi "coucous") égayent le bord des chemins, tandis qu'une explosion de fleurs marque le retour à la vie des arbres fruitier. Les bois et les clairières regorgent de jacinthes des bois et des prés dédiées à saint Georges (23 avril).

*La terre se couvre de marguerites, de pensées,
de jonquilles, de narcisses, d'hyacinthes..*

Nadine Weisgerber

CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe



Le printemps

Pour le météorologiste, le printemps est la saison qui marque la transition entre l'hiver et l'été. Elle couvre les mois de mars, avril et mai. Dans nos régions, les journées peuvent présenter des caractéristiques de chacune de ces saisons. Il n'est pas rare de voir de la neige en mars, même pour quelques jours. On doit craindre les gelées tardives jusqu'au 15 mai au moins. Il arrive aussi que des journées de mai présentent un caractère caniculaire avec plus de 25°.

Chez les anciens, le printemps était représenté sous les traits de la déesse Flore. C'est peut-être le visage qui lui va le mieux et c'est celui qu'on voudrait lui voir. Qui ne se rappelle les champs couverts de fleurs, les sous bois constellés de taches de couleur et les talus où se cache la violette. C'est peut-être la plus belle saison pour marcher. Quel plaisir de voir la nature renaître après le sommeil de l'hiver. Le randonneur attentif sait que les bourgeons sont prêts depuis l'automne et qu'ils n'attendent que le beau temps pour éclater. Le jardinier sait que les bulbes qu'il a plantés en octobre n'attendent que quelques journées plus douces pour nous donner crocus, jonquilles, tulipes et tant d'autres. Chaque semaine est différente. De nouvelles fleurs apparaissent et déjà les plus anciennes fanent. Il faudra attendre un an avant de les revoir. N'oublions pas que le but de la fleur et de produire un fruit et qu'elle doit donc faner pour remplir sa mission.

Lors des prochaines marches, pourquoi ne pas s'arrêter une minute pour observer les bourgeons qui s'ouvrent ou les plantes qui germent. Vous ne le regretterez certainement pas, surtout que les oiseaux sont au mieux de leur forme et chantent à tue-tête.

Avis de la rédaction

Par suite d'incident technique, certains membres n'ont pas reçu les pages 5 et 6 ou les deux dernières pages du numéro de mars. Les pages 5 et 6 peuvent être réclamées au président lors des marches ou chez lui. L'avant-dernière était le calendrier du mois, devenu sans objet et je reproduis une nouvelle fois la dernière qui est le bulletin de participation.

Circuit permanent d'Esneux

Ce 17 mars 1998, trois marcheurs, deux arlonais et une "Beyne-Heusay" ont pris le départ du circuit permanent d'Esneux. Pour mémoire, il s'agit d'un circuit de 160 km autour des rivières Ourthe et Néblon. Le circuit est partagé en 6 tronçons qui se répartissent de la façon suivante :

- Tronçon 1 : Tilff - Esneux - Poulseur 25 km
- Tronçon 2 : Poulseur - Comblain au Pont - Comblain la Tour 23 km
- Tronçon 3 : Comblain la Tour - Xhoris - Ferrière, Sy 40 km
- Tronçon 4 : Sy - Hamoir - Ocquier - Warzée 35 km
- Tronçon 5 : Warzée - Anthisnes - Villers au Tour - Esneux 24 km
- Tronçon 6 : Esneux - Roche aux Faucons - Nomont - Tilff 11 km

Chaque tronçon part d'un café, passe par un ou plusieurs café(s) intermédiaire(s) et demande l'attention des marcheurs pour dépister deux contrôles dans la nature sous la forme d'un badge de fléchage muni d'un numéro à transcrire dans un carnet.

Nous avons réalisé ce jour le premier tronçon. Le trajet se fait par monts et par vaux (3 côtes de plus ou moins 3 km), le reste en ondulations sans forte côte. Un trajet très agréable à travers bois, entre des prairies avec en prime la traversée de quelques villages très pittoresques.

Le temps était de la partie si bien que nous avons fait une superbe promenade. A signaler sur ce tronçon le passage près du lac de la Gombe à l'entrée de Poulseur, lieu d'entraînement des hommes grenouilles. Un avion a même été immergé dans le lac pour permettre certains exercices de plongée.

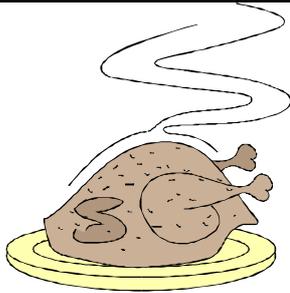
Nous ne saurions qu'inviter nos amis arlonais à nous imiter. Mais un conseil, le moyen le plus rationnel pour réaliser ce circuit est l'utilisation de deux voitures, une restant au départ du tronçon réalisé, l'autre ayant au préalable été conduite à l'arrivée permet le retour simple et rapide vers le départ. Ce moyen est à notre sens le plus agréable, car attendre un train ou un bus après une longue marche ne nous a pas paru intéressant.

Le fléchage est réalisé avec des hexagones sur lesquels un lapin est dessiné sur fond blanc ainsi qu'une flèche formée avec le sigle IVV. Dans ce premier tronçon, nous avons trouvé le fléchage bien fait et suffisant avec le complément du carnet guide.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Roger Strivay, Rue Gaston Bernard2, B-4130 Esneux ou par téléphone au 04/380.21.56.

à suivre

Laurette et René TOUSSAINT

	<p>!! Nouveau patron !!</p> <p>Une grande faim ou un petit appétit ? Au Chantilly, vous trouverez toujours de quoi vous rassasier.</p> <p style="text-align: center;">LE CHANTILLY Rue Reuter Arlon</p>
---	---

Pensez-y

Les femmes sont faites pour être mariées et les hommes pour être célibataires. Voilà d'où vient tout le mal.

Deux personnes mariées peuvent très bien s'aimer si elles ne sont pas mariées ensemble.

Sacha Guitry.

Récolte de timbres

Le curé de Volaille remercie chaleureusement tous les marcheurs du club qui ont participé à la récolte des timbres. Il a été extrêmement étonné de la quantité et de la qualité de timbres reçus. Il vous dit un grand

BRAVO

Recette de la dinde au whisky.

Etape 1 : acheter une dinde d'environ 5 kg pour 6 personnes et une bouteille de whisky, du sel, du poivre, de l'huile d'olive, des bardes de lard.

Etape 2 : la barder de lard, la ficeler, la saler, le poivrer et ajouter un filet d'huile d'olive.

Etape 3 : faire préchauffer le four thermostat 7 pendant 10 minutes.

Etape 4 : se verser un verre de whisky pendant ce temps là

Etape 5 : mettre la dinde au four dans un plat de cuisson.

Etape 6 : se verser ensuite deux verres de whisky et les boire.

Etape 7 : mettre le thermostat à 8 après 20 minutes pour la saisir.

Etape 8 : se bercer 3 verres de whisky.

Etape 9 : après une demi-heure de repos, ouvrir le four et surveiller la cuisson de la dinde.

Etape 10 : prendre la bouteille de biscuit et s'enfiler une bonne rasade derrière la cravate - non - la cravate.

Etape 11 : après une demi-heure de repos, tituber jusqu'au bout. Ouvrir la putain de borte du four et reburner - non - revourner - non - recourner - non - enfin, mettre la dinde dans l'autre sens.

Etape 12 : se pruler la main avec la putain de borte du four en la refermant - bordel de merde.

Etape 13 : essayer de s'asseoir sur une putain de chaise et se reverdir 5 ou six verres de whisky ou le contraire, je sais blus.

Etape 14 : boire - non - luire - non - cuire - non - ah ben si - cuire la bringue bandant 4 heures.

Etape 15 : et hop, 5 verres de plus. Ça fait du bien pour où ça passe.

Etape 16 : r'tirer le four de la dinde.

Etape 17 : se rebercer une bonne goulée de whisky.

Etape 18 : essayer de sortir le four de la saloperie de dinde de nouveau parce que ça a raté la première fois.

Etape 19 : rabaser la dinde qui est tombée bar terre. L'ettuyer avec une saleté de chiffon et la foutre sur un blat, ou sur un clat, ou sur une assiette. Enfin, on s'en fout...

Etape 20 : se pêter la gueule à cause du gras sur le barrelage, ou le carrelage de la buisine et essayer de se relever.

Etape 21 : décider qu'on est aussi bien par terre et binir la mouteille de rhisky.

Etape 22 : ramper jusqu'au lit, dorbir toute la nuit.

Etape 23 : manger la dinde froide avec une bonne mayonnaise, le lendemain matin et nettoyer le bordel que tu as mis dans la cuisine la veille, pendant le reste de la journée.

From linda Gilson @ulg.ac.be (Adresse Internet)

Valérie DION, passionnée d'illustrations pour enfants

Tous les anciens du club connaissent Valérie DION qui fut membre de notre club. Elle réside actuellement à Longlier. Elle a toujours rêvé d'être illustratrice. Sa passion vient de trouver un nouvel épanouissement. Elle a illustré huit contes de Gaume écrits par le virtonais Dominique Zachary. Une pleine réussite dont deux journaux se sont fait l'écho, le Soir et l'Avenir du Luxembourg. Dans le soir, elle est interviewée et explique comment elle a commencé dans le monde de l'édition. Elle a toujours aimé les livres d'illustration et après des humanités artistiques, elle a eu le déclic lors d'une exposition de l'illustratrice Véronique Arendt à Bruxelles. En fin d'études, elle illustre le "Vilain Petit Canard" et ses planches sont remarquées par une maison d'édition coréenne. Malgré ces débuts prometteurs, elle reconnaît qu'il est impossible de vivre de son crayon et elle travaille à Arlon dans un magasin d'encadrement de la rue de Diekirch.

Valérie est aussi l'auteur du badge actuel du club.

Nous lui souhaitons une carrière fructueuse et qui fera reconnaître son talent .

L'heure d'été



Dur, dur, le lever à l'heure d'été !

Depuis plus de vingt ans maintenant, notre pays a adopté l'heure d'été. Celle-ci a été instaurée par la France dans le but d'économiser l'énergie à une époque où on craignait une pénurie dans les années suivantes.

Il est apparu assez rapidement que l'heure d'été n'apportait aucune économie, surtout à cause de l'augmentation du trafic automobile en fin de journée. Actuellement, il existe un fort courant pour supprimer cette heure d'été et la France désire son abolition. Cependant une directive européenne l'impose pour trois ans encore. Plus tard, on verra. Même s'il est reconnu que les enfants et les personnes âgées auront des difficultés à s'adapter à la nouvelle heure et qu'elle perturbe les travaux des agriculteurs, elle sera reconduite le dimanche 29 mars. En pratique, le samedi soir, il vous suffit d'avancer vos montres et pendules d'une heure et le dimanche, vous serez à l'heure.

Marche à Malines

Le dimanche 29 mars, plusieurs membres du club se rendront à la marche organisées par le club de Malines. Ce club compte parmi ses affiliés un certain Edouard, célèbre dans notre club pour ses participations aux marches du maitrank.

L'an dernier, quatre arlonais se sont rendus à cette marche et d'après leurs commentaires, ils s'étaient bien amusés. Cette année, une dizaine d'arlonais feront le déplacement. Au menu, quelques kilomètres de marche et beaucoup de bonne humeur. Avec un peu de chance, nous aurons même du beau temps.

Le déplacement se fait en train avec départ à 06.50 hrs. N'oubliez pas le changement d'heure. Pour faciliter l'achat des multipass, merci de prendre contact avec le président au 063/21.72.06 si vous comptez participer.

AVRIL 1998

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
M 1 <i>Marie-Rose</i> <i>DEPIERREUX</i>		1
J 2		2
V 3		3
S 4	HESPERANGE	4
D 5	SIBRET	5
	FLORANGE	
	WASSERBILLIG	
L 6		6
M 7 <i>Vincent MINEUR</i>		7
M 8		8
J 9		9
V 10	GUEMANGE	10
S 11 <i>Roger FELLER</i> <i>Laurent BRASSEUR</i>	STEINFORT	11
	HARNONCOURT	
D 12 <i>Pâques</i>	AVRIL	12
L 13	BAALON	13
	EISCHEN	
M 14 <i>Patrick PARMENTIER</i> <i>Daniel ROSIERE</i>		14
M 15		15
J 16		16
V 17		17
S 18	SENNINGEN	18
	GOUVY	
D 19	HAGONDANGE	19
	CONSDORF	
L 20 <i>Juliette VISSERS</i>		20
M 21		21
M 22		22
J 23		23
V 24		24

S 25	LONGVILLY	25
D 26	FLOING	26
	LAROCLETTE	
	PLAPPEVILLE	
L 27		27
M 28		28
M 29		
J 30	<i>Denise LAMBOTTE</i>	

PARTICIPATIONS AUX MARCHES

Conducteur ou passager

Document à remettre lorsqu'il est rempli (ou début juillet et janvier) au président, sinon à un membre du comité

Rédacteur :

Date	Marche à	Conducteur	Passagers



PARTICIPATIONS AUX MARCHES

Conducteur ou passager

Document à remettre lorsqu'il est rempli (ou début juillet et janvier) au président, sinon à un membre du comité

Rédacteur :

Date	Marche à	Conducteur	Passagers

